

Déclaration de Revendication **AOC CORBIERES-BOUTENAC 2022**

**A retourner à l'ODG Boutenac avant le 1er février 2023 ou au plus tard 10 jours ouvrés
avant la première déclaration de transaction ou de conditionnement**

Joindre impérativement une copie de la déclaration de récolte 2022

Je soussigné,

NOM, Prénom (ou raison sociale)

Adresse

Commune.....Code Postal.....

N° EVV / CVI .. / / /

TelMail :

agissant en tant que :

propriétaire / fermier

bailleur, indiquer métayer

métayer, indiquer bailleur

cave coopérative *président/directeur*

- **revendique l'AOC CORBIERES-BOUTENAC pour les surfaces et volumes ci-dessous, au titre de la récolte 2022**

Ces vins sont situés (adresse du chai).....

CORBIERES- BOUTENAC

*Surface en production
Obligatoire par couleur*

En hectares

***Volume revendiqué en
AOC Corbières-Boutenac
2022***

En nombre de bouteilles

En hectolitres

Etablir autant de demandes que de chais différents.

- **m'engage à me soumettre aux contrôles et aux examens analytiques et organoleptiques qui seront effectués par l'Organisme Certificateur LRO et l'ODG Boutenac sur ces volumes.**

DATE

SIGNATURE